

Résumé de la thèse de doctorat

**ENTRE OÏL, OC ET FRANCOPROVENÇAL**

—

**Différences lexicales dans la zone d'interférence  
appelée « Croissant »  
d'après les atlas linguistiques de la France**

par Gábor TILLINGER

Directeur de recherche : Dr. Sándor KISS



UNIVERSITÉ DE DEBRECEN

École doctorale de sciences du langage

Debrecen, 2013

## 1. Les objectifs de la thèse

### 1.1. Le problème principal

En linguistique romane, il est bien connu que le territoire de la France se divise en deux grandes parties géolinguistiques : celle de(s) langue(s) d'oïl et celle de(s) langue(s) d'oc. Mais, comme l'utilisation du pluriel entre parenthèses nous l'indique, on rencontre un problème (ou même plusieurs) à propos de cette constatation. Il s'agit de la question de savoir si ces deux aires linguistiques, *oïl* et *oc*, représentent deux langues (plus ou moins morcelées en dialectes) ou plusieurs langues (qui à leur tour se divisent en dialectes) appartenant ou bien à l'aire d'oïl ou bien à l'aire d'oc. Les différences parmi les idiomes appartenant soit au groupe d'oïl, soit au groupe d'oc, peuvent être – sans aucun doute – nombreuses et importantes, mais ce qui est essentiel, c'est l'existence des deux régions (oïl et oc) en France et la reconnaissance du fait qu'oïl et oc ne servent pas à diviser les dialectes du français – ce dernier n'étant qu'un des idiomes du groupe d'oïl, qui est devenu la première langue officielle de la France (Walter 1988 : 18). Ce qui est encore moins évident, c'est de savoir si le francoprovençal fait partie d'une de ces deux régions linguistiques (et, si tel est le cas, de laquelle), ou bien il forme une troisième partie à part. Tout cela nous mène à un problème majeur et incontournable, un problème qui touche à la limite (ou encore aux limites) linguistique(s) de ces territoires.

Les domaines d'oïl et d'oc ne se séparent pas par une limite linguistique concrète – les frontières entre les idiomes sont rarement déterminables par une seule ligne. Dans le cas de l'oïl et de l'oc, nous pouvons constater une zone d'interférence remarquablement vaste entre ces deux régions. En 1913, Jules Ronjat a donné le nom « Croissant » à cette zone d'après sa forme. Elle s'étend jusqu'à la partie occidentale de la région francoprovençale – la partie orientale du Croissant représente alors une aire de transition entre les trois grandes régions. Pour ce qui est de ses dimensions, la superficie de cette zone de transition est presque identique à celle de Tiszántúl en Hongrie. Les idiomes concernés par le Croissant sont les suivants : *oïl* – poitevin, berrichon, bourbonnais, bourguignon ; *oc* – limousin, auvergnat.

Les recherches linguistiques faites jusqu'à présent sur les idiomes du Croissant étudient et analysent surtout les différences phonologiques – voir p.ex. Escoffier 1958a et 1958b. En général, les travaux traitant du lexique ne font qu'énumérer des mots et des expressions caractéristiques de certaines unités géographiques, mais ils ne dressent pas le bilan des expériences, ils ne visent pas à faire des analyses et à en tirer des conclusions – par exemple au sujet des limites dialectales – p.ex. Dahmen 1985, Escoffier 1958a, Escoffier 1958b, Tourtoulon – Bringuier 1876. Le seul travail (Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dû 2005)

traitant aussi de la question des isoglosses se base à ALF, un atlas qui reflète la situation linguistique de la France vers le tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il est intéressant de remarquer qu'aucune étude complète n'a encore été consacrée au Croissant (Brun-Trigaud 1990 : 19). Nous ne pouvons mentionner qu'un seul ouvrage qui cherchait à décrire l'histoire des recherches concernant cette zone de transition tout en présentant la situation dialectale des idiomes du Croissant à l'aide des résultats des recherches mentionnées – il s'agit de la thèse de Brun-Trigaud, publiée en 1990 (voir Littérature).

## **1.2. Les objectifs principaux**

Notre thèse a trois objectifs. Notre but principal consiste à décrire la situation géolinguistique dans le Croissant. Il s'agit d'une zone peu étudiée dans la littérature spécialisée, mais elle est fort intéressante en raison du fait qu'elle sépare deux (ou trois – si l'on y rajoute le francoprovençal) territoires linguistiques tellement différents. Suite à nos descriptions, il sera possible de mieux déterminer les limites entre oïl, oc et francoprovençal. Pour pouvoir réaliser nos descriptions géolinguistiques, nous avons bien besoin d'une terminologie cohérente, en ce qui concerne les termes désignant les idiomes aux différents niveaux dialectaux. Cela peut être problématique, vu l'usage de certains termes dans des ouvrages importants et pertinents – d'où notre deuxième objectif, notamment la réalisation d'un nouveau système de termes. Notre troisième objectif met l'accent sur la présentation et l'analyse des dénominations intéressantes (d'origine métaphorique ou d'étymologie populaire) trouvées dans notre corpus, que nous comparerons à d'autres dénominations aux structures semblables dans certaines langues parlées en Europe. Au fait, il s'agit d'un double objectif dans ce cas-là : d'une part, nous voudrions démontrer des parallélismes entre les tendances constatées en France et celles qui existent ailleurs en Europe, d'autre part, nous voudrions souligner l'importance historique et culturelle de certaines dénominations avant qu'elles ne tombent définitivement dans l'oubli.

## **1.3. La structure de la thèse**

Dans notre thèse, avant de commencer à présenter les principes et les résultats de nos recherches principales concernant le Croissant, nous abordons un problème linguistique très important, notamment celui de la terminologie dialectologique, soit la première grande partie de notre thèse (1.2.1.). Dans cette partie, nous énumérons quelques définitions issues d'ouvrages pertinents pour illustrer la gravité du problème pour proposer ensuite notre propre terminologie dont nous nous servirons dans notre thèse. Même si les termes discutés ne jouent

pas tous un rôle important dans la description de nos recherches, nous avons tout de même jugé très important d'établir tout un système déterminant le rapport entre les concepts représentés par les différents termes. À notre avis, une telle précision est indispensable pour pouvoir être cohérent et conséquent dans nos discussions.

Dans le chapitre 2, nous présentons le corpus et les méthodes qui servaient de base pour nos recherches. Les recherches et leur présentation se divisent en deux parties. La première partie se compose de l'analyse des isoglosses tirées des cartes de certains atlas linguistiques de la France, à la base des études du lexique (chapitre 3). Cette analyse a pour but de mieux préciser et décrire les limites entre les trois régions (surtout entre oïl et oc) d'un point de vue négligé dans la dialectologie française, car il existe très peu d'études sur les différences lexicales dans les zones d'interférence en France – les niveaux linguistiques préférés des recherches étant la phonologie et la syntaxe. La deuxième partie comprend l'interprétation des analyses présentées dans le chapitre 3, tout en résumant les résultats suggérés par nos cartes à propos des limites des aires lexicales concernant le Croissant et la partie occidentale du domaine francoprovençal. Les chapitres 2, 3 et les deux premiers sous-chapitres du chapitre 4 forment ainsi la deuxième grande partie de la thèse. Dans une troisième grande partie, soit les sous-chapitres 4.3. et 4.4., nous faisons quelques remarques onomasiologiques à propos de notre matériel et de nos résultats (4.3.) et nous traitons en détails de certains éléments lexicaux des zones analysées – nous y analysons les termes dénominatifs imagés (d'origine métaphorique d'étymologie populaire) tout en les comparant à des noms ayant une origine ou une structure semblables dans d'autres langues (4.4.). On peut donc dire que la deuxième grande partie cherche à décrire et à préciser les limites géolinguistiques à l'intérieur et dans la proximité du Croissant, alors que la troisième grande partie vise la présentation sémantique et/ou onomasiologique des éléments lexicaux qui se trouvent derrière les limites décrites. À la fin de notre thèse, nous concluons notre travail dans le chapitre 5.

## **2. Corpus et méthode**

### **2.1. Le corpus analysé**

En tant que dialectologue, nous insistons toujours pour souligner l'importance de l'étude des différences et des ressemblances lexicales, quels que soient les idiomes que l'on décrit. Ce qui de plus est, les idiomes du Croissant ne sont pas profondément étudiés au niveau du lexique.

Nous avons décidé donc d'étudier les atlas linguistiques de la France, non celui de Gilliéron et d'Edmont (ALF) qui date de la fin du XIXe siècle (publié entre 1902 et 1910),

mais ceux de la collection *Atlas linguistiques de la France par régions* (ALFR)<sup>1</sup>. Pour notre travail, nous nous sommes servi des atlas de six régions – ce sont les régions dont une certaine portion plus ou moins grande fait partie du territoire du Croissant. Les atlas employés sont les suivants :

1. ALAL<sup>2</sup>, 2. ALCe<sup>3</sup>, 3. ALLy<sup>4</sup>, 4. ALO<sup>5</sup>, 5. ALB<sup>6</sup>, 6. ALMC<sup>7</sup>.

L’atlas le plus important est celui de l’Auvergne et du Limousin (ALAL), car la plus grande partie du Croissant se trouve dans le nord des domaines limousin et auvergnat. Nous avons cherché donc les cartes qui montrent des différences lexicales sur le territoire du Croissant, ou bien près du Croissant. Après avoir analysé les 1736 cartes de l’ALAL, nous avons trouvé environ 140-150 cartes (soit 140-150 notions) pertinentes dans l’ALAL. Ensuite, nous avons groupé ces notions en fonction des champs sémantiques. Nous avons trouvé que le tiers du matériel « intéressant » appartenait aux champs de la flore et de la faune. C’est ainsi que nous avons choisi 42 notions pour notre corpus, des notions appartenant à ces deux champs lexicaux. Grâce à ce filtrage sémantique, le corpus est devenu plus cohérent, et le résultat de nos recherches fournira une image plus cohérente du point de vue de la description des différences sur le territoire en question.

Les notions choisies pour nos analyses sont les suivantes (présentées dans le même ordre sémantique que dans l’ALAL) :

### *Flore*

<b>1. écorce</b>	<b>8. aubépine</b>	<b>15. vesce</b>	<b>22. pomme de terre</b>
<b>2. pin</b>	<b>9. genêt</b>	<b>16. coulemelle</b>	<b>23. betterave</b>
<b>3. sapin</b>	<b>10. houx</b>	<b>17. vesse de loup</b>	<b>24. carotte</b>
<b>4. osier</b>	<b>11. buis</b>	<b>18. froment</b>	<b>25. oseille</b>
<b>5. prunellier</b>	<b>12. églantier</b>	<b>19. seigle</b>	<b>26. haricot vert</b>
<b>6. noisetier</b>	<b>13. bouton d’or</b>	<b>20. orge</b>	<b>27. noyer</b>
<b>7. noisette</b>	<b>14. pissenlit</b>	<b>21. maïs</b>	<b>28. noix</b>

<sup>1</sup> Ces atlas sont également connus comme *Nouvel Atlas linguistique de la France*.

<sup>2</sup> ALAL = Atlas linguistique et ethnographique de l’Auvergne et du Limousin

<sup>3</sup> ALCe = Atlas linguistique et ethnographique du Centre

<sup>4</sup> ALLy = Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais

<sup>5</sup> ALO = Atlas linguistique et ethnographique de l’Ouest

<sup>6</sup> ALB = Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne

<sup>7</sup> ALMC = Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central

## *Faune*

<b>29. moineau</b>	<b>34. lézard gris</b>	<b>39. coccinelle</b>
<b>30. mésange (charbonnière)</b>	<b>35. crapaud</b>	<b>40. guêpe</b>
<b>31. roitelet</b>	<b>36. perce-oreille</b>	<b>41. puce</b>
<b>32. pivert</b>	<b>37. fourmi</b>	<b>42. vairon</b>
<b>33. grive</b>	<b>38. libellule</b>	

## **2.2. La méthode employée**

### **2.2.1. Le territoire des analyses et la carte de base**

Nous avons tout d'abord choisi le territoire à analyser. Il s'agit d'une aire qui comprend le Croissant et les territoires des départements contigus au Croissant. À l'est du Croissant, nous avons inclus une partie plus vaste dans nos recherches, puisque nous voulions aussi analyser la relation entre le lexique du domaine francoprovençal et celui des domaines oïl et oc.

Après avoir déterminé le territoire à analyser, nous avons choisi les points d'enquête pour nos recherches. Nous avons donc choisi ces points dans six atlas linguistiques, soit 220 points au total. Nous avons ensuite réalisé notre carte de base qui présente les frontières départementales et les 220 points d'enquête numérotés par nous-même. (Nous étions obligé de renuméroter les points car chaque atlas commence le numérotage des points d'enquête par 1.)

### **2.2.2. L'analyse des isoglosses**

D'après les données fournies par les atlas, nous avons réalisé 42 cartes – une pour chaque notion. Nos cartes présentent les isoglosses qui peuvent être tracées d'après les limites des aires lexicales. Ces cartes et leurs descriptions constituent notre chapitre 3. Nos analyses se font par la lecture (chapitre 3) et l'interprétation (chapitre 4) des cartes. L'essentiel de notre méthode principale consiste donc I.) à déterminer des isoglosses à l'intérieur et à proximité du Croissant, II.) à interpréter les cartes, III.) résumer les lectures des cartes, et IV.) tirer des conclusions – tout cela dans le but de donner un aperçu de la situation linguistique à la rencontre des domaines oïl, oc et francoprovençal. Au cours des lectures de nos cartes, nous faisons toujours référence au territoire du Croissant qui ne se montre jamais dans les ouvrages linguistiques comme un territoire bien précisé. Ce n'est qu'en 1990 que Guylaine Brun-Trigaud (1990 : 20) publie sa carte présentant les limites concrètes du territoire du Croissant, tout en indiquant les points d'enquête de l'ALF et ceux de l'ALFR. Le Croissant de Brun-

Trigaud se base sur certaines publications précédentes qui concernent cette zone de transition et les atlas suivants : l'ALO, l'ALCe, l'ALAL et l'ALLY. Cependant, il faut remarquer que la carte en question représente le territoire « minimal » de cette zone, car ce Croissant ne comprend que les territoires considérés comme transitionnels, et, comme Brun-Trigaud l'écrit, son Croissant « représente l'aire où s'entrecoupent le plus d'isoglosses importantes, séparant les parlers français des parlers provençaux » (1990 : 19). Pour notre travail, nous avons modifié ce Croissant minimal en ajoutant quelques points d'enquêtes à son territoire d'après les résultats de nos propres analyses des atlas linguistiques.

### **2.3. L'analyse des parallélismes en Europe**

Dans le sous-chapitre 4.4. de notre thèse, nous présentons des dénominations appartenant à 14 notions (des 42 notions analysées dans le chapitre 3) dans plusieurs langues parlées en Europe. Les données des différentes langues se présentent dans l'ordre suivant : langues finno-ougriennes, langues romanes, langues germaniques, langues slaves, langues baltes. Par notre choix des dénominations, nous cherchons essentiellement à présenter des noms imagés et/ou métaphoriques, ce qui peut expliquer pourquoi les idiomes mentionnés ne sont pas toujours les mêmes – certains idiomes manquent sur la liste des noms de certaines notions si nous n'avons pas trouvé de noms remarquables dans les idiomes en question.

Nos listes de dénominations sont suivies d'analyses étymologiques et sémantiques. Nous ne prenons en considération que les radicaux, et, en général, nous indiquons seulement des « formes de base », soit l'infinitif des verbes, le singulier des substantifs et le masculin singulier des adjectifs. Dans le cas des langues romanes, de l'anglais et de l'allemand, si le sens littéral d'une dénomination, étant un nom composé, est transparent, nous indiquons la traduction littérale en français sans préciser les détails de la composition du nom en question. Dans ces analyses, nous ne prenons donc pas en considération les différentes manières de dérivation, et nous ne mentionnons pas les éventuels affixes, mais, bien évidemment, nous signalons le fait de la dérivation. Si le rapport grammatical entre les éléments d'un nom composé est complexe (voir les constructions possessives dans le hongrois), nous donnons également la traduction littérale de la dénomination entière.

Il est important de remarquer que parmi les quatorze notions que nous traitons, trois (« le prunellier », « le maïs » et « la coccinelle ») figurent également dans le matériel déjà publié de l'Atlas Linguarum Europae (ALE). Même si nous ne donnons autant de noms dans autant d'idiomes que l'ALE, nous avons tout de même trouvé important de mentionner chacune de ces notions, car elles sont intéressantes du point de vue de nos analyses, et elles

font partie du corpus de nos recherches principales (présentées dans le chapitre 3). Une quatrième notion, notamment « le pissenlit » fait aussi partie du projet de l’ALE, mais les résultats (les cartes et les commentaires) n’ont pas encore été publiés.

Nous voudrions aussi souligner que les listes des dénominations représentant les notions analysées sont loin d’être exhaustives ; notre but consiste à présenter des tendances au niveau des dénominations d’origine métaphorique ou d’étymologie populaire, sans chercher à énumérer chaque nom connu pour une notion donnée. Nos listes peuvent inclure des noms officiels aussi, il ne s’agit donc pas de données dialectologiques seulement.

### **3. Les résultats de la thèse – Interprétation des analyses**

#### **3.1. La division du Croissant**

Si l’on souhaite résumer les résultats constatés à propos des limites des aires lexicales présentes sur le territoire du Croissant, comme si nous superposions nos cartes avec les isoglosses, nous pouvons constater que notre choix de corpus a réussi, car on peut observer une sorte de convergence des isoglosses – soit des faisceaux d’isoglosses<sup>8</sup> – dans certaines parties du Croissant. Cela nous permet d’en tirer des conclusions, avec la remarque importante que l’analyse du lexique seul ne nous permet pas de tracer une limite simple entre le domaine d’oïl et le domaine d’oc ; nous pouvons donc conclure que les résultats de notre travail pourront être complétés par de nouvelles analyses, par exemple au niveau phonologique, mais cela sera l’objet d’un autre travail. Cela étant dit, nous pouvons maintenant continuer avec les détails des résultats des analyses de ce présent travail.

Nous avons fait le partage du Croissant pour pouvoir mieux décrire les phénomènes qui concernent cette zone. Les différentes parties du Croissant sont marquées par des majuscules qui représentent les parties suivantes :

---

<sup>8</sup> Les faisceaux d’isoglosses sont des ensembles d’isoglosses de tracé proche ou identique. Un tel faisceau révèle l’existence d’une limite linguistique importante. (Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dù 2005 : 345)



- A** : l'extrémité occidentale du Croissant
- B** : le nord de la partie occidentale du Croissant
- C** : le sud de la partie occidentale du Croissant
- D** : le nord du centre du Croissant
- E** : le sud du centre du Croissant
- F** : le nord de la partie orientale du Croissant
- G** : le sud de la partie orientale du Croissant
- H** : l'extrémité orientale du Croissant

D'après nos analyses, dans la majeure partie des cas, l'extrémité occidentale du Croissant (A) appartient plutôt au domaine d'oc, et la limite entre le domaine d'oc et le domaine d'oïl se trouve à l'ouest de ce territoire, longeant à peu près sa limite occidentale ; cela signifie que la limite de direction nord-sud dans la partie nord-est de la Charente reste valable, mais cette partie du Croissant peut être éliminée et remplacée par une limite plus concrète. Les territoires marqués par B, D et F appartiennent plutôt au domaine d'oïl, tout comme la partie septentrionale du territoire E. C'est ici que nous voudrions remarquer que, dans le cas de plusieurs de nos cartes, ce territoire E, ainsi que le territoire traditionnellement occitan au sud de la partie E, se manifeste comme appartenant au domaine d'oïl, ce qui est dû à la pénétration fréquente des aires lexicales septentrionales dans le domaine d'oc sur le territoire du département de la Creuse, dans l'est de la Haute-Vienne, dans l'ouest du Puy-de-Dôme, atteignant parfois même la Corrèze. C'est justement cette partie centrale du Croissant qui est très difficile à classer seulement à la base d'analyses lexicales, comme les limites des aires lexicales pénétrant dans (ou par) ce territoire connaissent une large variété. Ce qui est sûr et certain, c'est que ce ne sont pas des aires lexicales typiquement occitanes qui remontent vers le nord par ce « couloir » entre la Haute-Vienne et le Puy-de-Dôme, tout en occupant une partie importante du domaine d'oïl. Il existe cependant plusieurs aires lexicales occitanes qui remontent jusqu'aux limites départementales entre l'Indre et la Creuse, et, par conséquent, le territoire E se considère alors comme appartenant au domaine d'oc. Dans ce cas-là, la limite entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc suit à peu près l'arc du Croissant, et, en raison de cette formation, certains linguistes français parlent alors d'aires lexicales occitanes « en cloche » (voir Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dû 2005 : 280). Mais, comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus, la plupart de notre matériel témoigne de pénétrations d'aires lexicales depuis le nord vers le sud à travers le centre du Croissant. Ce phénomène crée une formation que nous appelons « cloche dans la cloche », car les pénétrations du domaine d'oïl

mentionnées forment une sorte de formation de « cloche » (soit une formation de « cale » large) à l'envers, qui pénètrent donc dans la partie supérieure (dans ce cas : septentrionale) de la « cloche » du domaine d'oc. Il faut remarquer que l'ouest et l'est de la partie septentrionale de la « cloche » du domaine d'oc se montrent presque toujours occitans. C'est ainsi que nous avons découvert deux limites importantes, de direction nord-sud, à la rencontre du domaine d'oc et des pénétrations du domaine d'oïl. L'une de ces limites se trouve dans le nord-est de la Haute-Vienne, et elle correspond donc approximativement à la limite entre nos territoires C et E, où C représente un territoire presque exclusivement occitan, et E représente le territoire des pénétrations d'oïl fréquentes, soit un territoire de transition vaste d'après nos analyses lexicales. L'autre limite importante peut être tracée approximativement le long de la limite entre nos territoires E et G, dans la proximité de la frontière départementale entre la Creuse et le Puy-de-Dôme, où G, tout comme C, représente un territoire appartenant plutôt au domaine d'oc. Nous pourrions donc dire que la ligne médiane de direction est-ouest à l'intérieur du Croissant fonctionne comme une sorte de limite entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc, mais cela n'est pas vrai dans le cas de la partie centrale. Comme nous l'avons déjà précisé, cette limite n'est pas évidente d'après nos recherches lexicales, mais, même si nous ne prenons en considération que les limites des aires lexicales occitanes les plus étendues sur ce territoire problématique, nous pouvons constater que ces limites n'atteignent pas la frontière septentrionale de la Creuse. Nous pouvons donc dire que l'extrémité nord de la Creuse appartient plutôt au domaine d'oïl (cf. la carte de Tuillon présentée par notre Figure 5 dans le chapitre 1). En ce qui concerne l'extrémité orientale du Croissant – notre territoire H –, il s'agit d'un territoire très varié du point de vue du lexique. Ce qui caractérise ce territoire, c'est que les aires lexicales représentant des noms typiquement francoprovençaux atteignent et dominent souvent cette partie du Croissant. Malgré cela, suite à la présence fréquente des aires lexicales caractérisant ou bien le domaine d'oïl ou bien le domaine d'oc, il est difficile de classer ou de diviser ce territoire. D'après notre matériel, nous pourrions classer ce territoire comme plutôt francoprovençal.

Nous voudrions aussi remarquer que les cartes présentant une formation en « cloche » du domaine d'oc montrent, elles aussi, des particularités intéressantes. Comme nous l'avons déjà précisé, dans un tel cas, les aires lexicales (un ou plusieurs) caractérisant le domaine d'oc remontent jusqu'au nord de la Creuse, et le domaine d'oïl ne pénètre pas alors dans le domaine d'oc à travers le centre du Croissant. Par contre, dans nos analyses, il paraît que les limites de direction nord-sud dans le nord de la Haute-Vienne et du Puy-de-Dôme restent valables, mais, cette fois-ci, ce sont les aires lexicales d'oïl qui prédominent dans le nord-

ouest de la Haute-Vienne et dans le nord-est du Puy-de-Dôme. Cela signifie que les « cloches » se manifestant sur nos cartes sont moins larges entre l'ouest et l'est qu'elles ne se montrent d'habitude dans d'autres analyses – à la base d'autres niveaux linguistiques et/ou, observant des cartes plus anciennes, celles de l'ALF. Cela nous montre d'une part que le domaine d'oc est moins large du point de vue des aires lexicales occitanes, d'autre part que les isoglosses peuvent se déplacer d'une manière considérable en 60-80 ans (soit la différence entre les enquêtes de l'ALF et celles de l'ALFR).

### **3.2. Le domaine francoprovençal – un domaine distinct ?**

Le domaine francoprovençal est apparu dans nos analyses par ses territoires occidentaux, soit essentiellement le territoire des départements de la Loire et du Rhône. D'après la statistique faite d'après nos cartes présentées dans le chapitre 3, dans 25 cas sur 42, ce territoire n'apparaît ni comme distinct des deux autres grands domaines, ni comme appartenant à l'un d'eux. Dans 10 cas sur 42, il se manifeste comme un territoire distinct, dans 4 cas, il appartient plutôt au domaine d'oc, alors qu'il fait plutôt partie du domaine d'oïl dans 3 cas. Le grand nombre des cas où la situation du territoire en question n'est pas déterminable est, à notre avis, dû à deux faits : 1) les limites des aires lexicales éventuellement décisives passent probablement à l'est, c'est-à-dire en dehors de notre territoire francoprovençal analysé – si tant est que ces limites existent ; 2) tout simplement, le domaine francoprovençal ne se détache pas souvent des autres domaines à la base du lexique – ce qui peut motiver, même dans ce cas, l'extension des analyses lexicales par d'autres analyses. Cependant, ce qui est très intéressant, c'est que le territoire francoprovençal de nos analyses, s'il peut être détaché d'au moins d'un des deux autres grands domaines, apparaît, sans ambiguïté, comme plutôt distinct (voir les chiffres ci-dessus).

Il faut aussi remarquer que, d'après nos analyses, nous avons constaté l'existence d'une zone de transition tout le long de la limite de notre territoire francoprovençal aussi bien vers le nord que vers l'ouest et vers le sud – c'est-à-dire à la rencontre du domaine francoprovençal avec les autres domaines. L'existence de cette zone se manifeste par les positions variées des isoglosses qui apparaissent sur ce territoire. Ces isoglosses qui détachent le domaine francoprovençal des autres domaines ne se tracent pas toujours près des frontières départementales de la Loire et du Rhône.

Il est cependant très important de souligner que nous n'avons analysé qu'une certaine partie du domaine francoprovençal, ce qui fait qu'il faut être prudent avec les conclusions tirées pour l'ensemble du domaine. Nos résultats décrivent donc avant tout la rencontre du

domaine francoprovençal avec les deux autres grands domaines, tout en présentant la situation linguistique à l'est du Croissant – ce qui était un des buts de nos recherches.

### **3.3. La nature des dénominations**

La grande variété et la variabilité des dénominations (et, ainsi, des aires lexicales) dans le cas de notre corpus basé sur les noms de plantes et d'animaux, témoignent d'une grande créativité. Ces parties du lexique (les éléments de ces champs sémantiques) sont beaucoup moins stables que le noyau du lexique (soit le vocabulaire de base avec des notions universelles, indépendantes des cultures, présentes dans la plupart des langues depuis des milliers d'années – cf. Bynon 1997 : 241). Cette variété crée parfois (dans le cas de certaines notions) un morcellement extrême des trois domaines linguistiques par l'existence d'une multitude de petites aires lexicales (les îlots), souvent minimales (ne comprenant qu'un seul point d'enquête). Les limites reflétant les différences (et les ressemblances) à d'autres niveaux linguistiques (phonologie, morphologie, etc.) sont d'habitude beaucoup moins complexes.

Dans notre travail, nous avons énuméré un bon nombre de dénominations intéressantes, d'origine métaphorique ou d'étymologie populaire. Nous avons réussi à trouver des tendances parallèles dans plusieurs langues d'Europe, et, suite à la présentation des différents types de dénominations, nous avons, d'une part, donné un aperçu des caractéristiques des structures attestées dans les idiomes gallo-romans de la France, d'autre part, nous avons démontré la richesse des variantes dialectales de certains idiomes.

### **3.4. Conclusion et perspectives**

Les résultats de nos recherches ont démontré qu'il est possible de mieux préciser certaines parties de la limite entre le domaine d'oïl et le domaine par le partage du Croissant, même s'il en reste des parties problématiques. D'après nos observations, nous avons constaté que les aires lexicales caractérisant le domaine d'oïl se déplacent de plus en plus vers le sud, en vagues successives (cf. Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dû 2005 : 294, Kiss 2001 : 107-108), tout en pénétrant dans le centre de la partie septentrionale du domaine d'oc. Cette tendance semble être plus avancée au niveau du lexique qu'à d'autres niveaux, ce qui explique – entre autres – la forme du Croissant telle qu'elle est connue de nos jours, d'après les travaux ignorant le lexique. Si l'on prenait en compte le lexique au cours de l'établissement des zones de transition entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc, ces zones auraient certainement d'autres dimensions. Il faut souligner cependant que des analyses du lexique ne sont pas suffisantes pour pouvoir déterminer avec une grande précision les limites et les zones de

transitions entre les différents domaines linguistiques en France. Nos recherches peuvent donc jouer un rôle important en complétant les résultats d'autres recherches basées sur d'autres niveaux linguistiques.

Le fait que la précision des limites linguistiques entre oïl et oc n'est pas toujours possible à l'aide d'analyses du lexique est surtout dû à ce que les différentes aires lexicales ne représentent pas toujours un seul domaine. D'autre part, les aires lexicales et les limites éventuelles entre les grands domaines (ou régions) linguistiques peuvent se manifester dans plusieurs formations (voir les aires « en cloche » ou les aires « obliques » qui coupent les domaines transversalement d'Ouest en Est ou inversement, etc. – cf. Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dû 2005 : 272-281). L'existence des limites observées peut avoir plusieurs raisons. D'autres travaux ont déjà cherché des réponses à la position des isoglosses en France, les motifs sont nombreux : l'existence de frontières naturelles (montagnes, cours d'eau, etc.), le mode de vie des locuteurs (l'existence de micro-communautés, parfois influencée par la géographie physique – montagnes, les bassins versants des cours d'eau, etc.), les routes (de commerce ou de pèlerinage), etc. (cf. Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dû 2005 : 97, 99, 251-254). Les facteurs sont donc nombreux, et une isoglosse peut être le résultat de l'effet de plusieurs facteurs. Les motifs de la naissance des faisceaux d'isoglosses sont encore plus difficiles à déterminer.

Il serait très intéressant d'analyser le passage des isoglosses au-delà du territoire figurant dans nos recherches, mais cela pourrait être le sujet d'un autre travail. Dans notre thèse, nous voulions analyser la situation linguistique seulement dans la proximité du Croissant, mais les résultats de ce présent travail pourront être, bien sûr, complétés par d'autres recherches dans le futur.

### **Littérature (pour ce résumé)**

Barthès, Henri : *Études historiques sur la langue occitane*. Saint-Géniès-de-Fontédit : [L'auteur], 1987.

Bloch, Oscar – Wartburg, Walther von : *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : Presses Universitaires de France, 1932 pour la première édition, 2008 pour la 3<sup>e</sup> édition « Quadrige ».

Boyer, Henri – Gardy, Philippe : *Dix siècles d'usages d'images de l'occitan. Des Troubadours à l'Internet*. Paris : L'Harmattan, 2001.

Brun-Trigaud, Guylaine : *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIXe siècle* [thèse de doctorat]. Lyon : Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, 1990.

Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dû : *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont. Du temps dans l'espace*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2005.

Bynon, Theodora : *Történeti nyelvészet*. Budapest : Osiris, 1997.

Dahmen, Wolfgang : *Étude de la situation dialectale dans le centre de la France : un exposé basé sur l'Atlas linguistique et ethnographique du Centre*. Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1985.

Escoffier, Simone : *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier : limites phonétiques et morphologiques*. Publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon, vol. 11. Paris, 1958a.

Escoffier, Simone : *Remarques sur le lexique d'une zone marginale aux confins de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal*. Publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon, vol. 12. Paris, 1958b.

Kiss, Jenő : *Magyar dialektológia*. Budapest : Osiris, 2001.

Lafitte, Jean : *Langues d'oc, langues de France*. Cressé : Éditions des régionalismes, 2010.

Ronjat, Jules : *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. [Thèse de doctorat] Paris – Mâcon : Protat Frères, 1913.

Tourtoulon, Ch. de – Bringuier, O. : *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Impr. nationale, 1876.

Walter, Henriette : *Le français dans tous les sens*. Paris : Éditions Robert Laffont, 1988.

### ***Les atlas linguistiques***

Dubuisson, Pierrette : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre I-III*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS, 1971-1982.

Gardette, Pierre : *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais I-V*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Lyon : Institut de linguistique romane des facultés catholiques de Lyon, Paris : CNRS, 1950-1976.

Massignon, Geneviève – Horiot, Brigitte : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest I-III*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS, 1971-1983.

Nauton, Pierre : *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central I-IV*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS, 1957-1963.

Potte, Jean-Claude : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin I-III*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS, 1975-1987.

Taverdet, Gérard : *Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne I-III*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS, 1975-1980.

### **Liste des publications de l'auteur dans les domaines de la dialectologie et de la lexicologie**

Tillinger, G. : Langues, dialectes et patois – Problèmes de terminologie dialectologique. Réflexions sur la situation géolinguistique en France et la terminologie française. *Argumentum* 9 (2013), Debrecen : Debreceni Egyetemi Kiadó. (à paraître)

Tillinger, G. : Napjaink francia kétnyelvű szótárai Európában. *Revue d'Études Françaises* 15 (2010), Budapest : CIEF ELTE, 65-73.

Tillinger, G. : Les limites des langues sames: Nouvelles méthodes de la classification des langues et des dialectes – avec l'exemple de certaines langues finno-ougriennes, scandinaves et romanes. In : Kajsa Andersson (éd.) : *L'image du Sápmi. Études comparées*. Humanistica Oerebroensia, Artes et linguae, nr. 15. Örebro : Örebro universitet, 2009, 460-478.

Tillinger, G. : Samiskans gränser : nya metoder för den samiska dialektindelningen. In : Lars-Gunnar Larsson – Torbjörn Söder (éd.) : *Váimmus čiegan sániid – I hjärtat gömmer jag orden*. Samiskt symposium till minne av Annika Jansson den 4-5 februari 2005. Opuscula Uralica 9. Uppsala : Institutionen för moderna språk vid Uppsala universitet, 2008, 117-123.

Tillinger, G. : Lonsdale, Deryle – Le Bras, Yvon : A Frequency Dictionary of French. Core Vocabulary for Learners (New York, Routledge, 2009). *Revue d'Études Françaises* 15 (2010), Budapest : CIEF ELTE, 253-255. (compte rendu)

Tillinger, G. : Tréhel-Tas, Nathalie : Parlons gallo (Paris, L'Harmattan, 2007). *Argumentum* 7 (2011), Debrecen : Debreceni Egyetemi Kiadó, 170-175. (compte rendu)  
<http://argumentum.unideb.hu/2011-anyagok/TillingerG.pdf>

### **Autres publications dans le domaine de la linguistique**

Bánki, Ágnes – Tillinger, Gábor (éd.) : *Survivance du latin et grammaire textuelle. Mélanges offerts à Sándor Kiss à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire*. Studia Romanica de Debrecen. Hors série. Debrecen : Debreceni Egyetemi Kiadó, 2011, 385 pages. (rédaction de livre)

### **Conférences dans les domaines de la dialectologie et de la lexicologie**

Tillinger, G. : *Oil, oc és frankoprovenszál között*. II. RODOSZ Romanisztikai Doktorandusz Konferencia, ELTE BTK, Budapest, Hongrie, 24.09.2010.

Tillinger, G. : *Napjaink francia kétnyelvű szótárai Európában*. Francia-magyar szótárak és műfordítás (1989-2009), CIEF ELTE, Budapest, Hongrie, 16-18.11.2009.

Tillinger, G. : *Om samiska dialektgränser – Språkgruppering i nytt perspektiv*. Doktorandsymposium vid Uppsala universitet (Språkvetenskapliga fakulteten), Uppsala, Suède, 09.10.2006.

Tillinger, G. : *Samiskans gränser : nya metoder för den samiska dialektindelningen*. Váimmus čiegan sániid – I hjärtat gömmer jag orden, Samiskt symposium till minne av Annika Jansson, Uppsala, Suède, 04-05.02.2005.